

## Horaires

	Matin	Après-midi
Lundi	<b>Permanence sans RDV à la MIPE</b> de 9h à 12h30	<b>Permanence sur RDV</b> dans les communes de 14h à 17h
Mardi	<b>Matinée d'éveil*</b> Réservée aux assistantes maternelles	<b>Permanence sur RDV</b> dans les communes de 14h à 17h
Jeudi	<b>Matinée d'éveil*</b> Réservée aux assistantes maternelles	
Vendredi	<b>Matinée d'éveil*</b> Réservée aux assistantes maternelles	<b>Permanence sur RDV à la MIPE</b> de 13h30 à 16h30

\* : planning disponible sur demande ou sur [www.cc-vsa.com](http://www.cc-vsa.com)



### ANIMATRICE DU R.P.E

Sylvie BEQUAIN

02.51.50.79.92

Portable : 06.37.30.49.81

Secrétariat : 02.51.50.79.90

[mipe.ram@cc-vsa.com](mailto:mipe.ram@cc-vsa.com)

### BUREAU DU R.P.E

Maison Intercommunale  
de la Petite Enfance  
30 rue de l'Aumônerie  
85490 BENET

Tél : 02.51.50.48.80

[www.cc-vsa.com](http://www.cc-vsa.com)



Communauté de Communes  
Vendée Sèvre Autise  
25 rue de la Gare - 85420 OULMES  
Tél : 02.51.50.48.80  
[www.cc-vsa.com](http://www.cc-vsa.com)

© Audrey Barcail COMMUNICATION

Communauté de Communes  
**Vendée Sèvre Autise**

RELAIS  
**Petite  
Enfance**

Itinérant

Accueillir · Échanger  
Orienter · Éveiller



### RENSEIGNEMENTS

Sylvie BEQUAIN - Animatrice du R.P.E

Éducatrice de Jeunes Enfants

M.I.P.E - 30 rue de l'Aumônerie - 85490 BENET

02.51.50.79.92 - [mipe.ram@cc-vsa.com](mailto:mipe.ram@cc-vsa.com)

## Qu'est-ce que le Relais Petite Enfance (R.P.E.) ?

Auparavant appelé Relais Assistantes Maternelles (RAM)

- ★ Un lieu d'accueil et d'information gratuit soutenu par la CAF.
- ★ Un service intercommunal qui se déplace dans les communes du territoire et propose des matinées d'éveil et des permanences administratives.

## Pour vous, assistantes maternelles, le Relais Petite Enfance permet :

- ★ De vous mettre en relation avec les parents et de proposer vos disponibilités.
- ★ De vous offrir un soutien et un accompagnement dans vos pratiques professionnelles.
- ★ D'avoir accès à diverses informations concernant vos droits et devoirs de salarié.

## Pour vous, parents ou futurs-parents, le Relais Petite Enfance propose :

- ★ Une information des différents modes d'accueil du jeune enfant sur la Communauté de Communes.
- ★ Une liste actualisée des disponibilités des assistantes maternelles exerçant sur le territoire.
- ★ Des conseils et des informations sur vos droits et devoirs d'employeur.
- ★ Une écoute, un accompagnement concernant l'accueil de votre enfant.

## Pour les enfants (accompagnés de leur assistante maternelle ou garde à domicile), le Relais Petite Enfance est un lieu :

- ★ De socialisation et de découverte de la vie en collectivité.
- ★ D'éveil au travers d'expérimentations et des jeux proposés.
- ★ D'échange et de partage avec d'autres enfants et adultes.



L'animatrice du R.P.E se déplace sur le territoire avec son véhicule. Elle y transporte le matériel nécessaire aux activités.



## Matinées d'éveil

🕒 De 9h30 à 11h30

proposées par l'animatrice du R.P.E (sur inscription et hors vacances scolaires).  
Retrouvez le planning des animations sur le site internet de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : [www.cc-vsa.com](http://www.cc-vsa.com)